

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

**Assemblée communale extraordinaire**  
**Mardi 17 mars à 20h00 heures**  
**Halle de gymnastique de Grandfontaine**

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2025
2. Discuter et voter la nouvelle Convention réglant les modalités de répartition des produits de la fiscalité entre les communes membres de la Société d'équipement régionale d'Ajoie et du Clos du Doubs et prévoyant une contribution de 17'258.70 francs versée sur 3 ans.
3. Prendre connaissance et voter un crédit d'étude de Fr. 20'000.- pour la réalisation du Plan Spécial « Sur le Rang » ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.
4. Prendre connaissance et voter un crédit de 30'000.- pour la réalisation d'une barrière le long du mur du cimetière ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.
5. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet communal [www.grandfontaine.ch](http://www.grandfontaine.ch). Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Grandfontaine, le 26 février 2026

Au nom du Conseil communal